

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 15 OCTOBRE 2021

## TAROT CLUB DES DEUX CAPS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, Le Bureau du Tarot Club des Deux Caps comporte 13 membres.  
11 membres étaient présents.

Madame Agnès SAUSSEAU est excusée ainsi que Monsieur Franck MARECHAL

Le quorum étant atteint, la réunion peut avoir lieu, salle Pierre POLLET à Marquise.  
Le président ouvre la séance à 18h10.

### ORDRE DU JOUR

- Organisation du week-end du 23 et 24 octobre 2021
- Participation financière forfaitaire pour chaque inscription à un sélectif régional
- Choix des lots du challenge CAP TAROT pour l'année 2021
- Choix des lots du challenge club du vendredi
- Date de la prochaine AG, début 2022

### SYNTHESE

#### **a) Organisation du week-end du 23 et 24 octobre 2021**

Le Tarot Club des deux Caps organise le sélectif régional Quadrette D1 le samedi 23 octobre.  
Le menu proposé entre les deux séances sera une Carbonade Flamande, préparée par nos soins.

Le LOTO, organisé le lendemain, dimanche 24 octobre, commencera à 14h.  
Le bureau a pris, à la majorité absolue des voix présentes, la décision suivante :

Le lot principal est une semaine de vacances à la montagne.  
Il y aura également des bons d'achats chez Auchan, pour un montant total de 1000€.

#### **b) Participation financière forfaitaire pour chaque inscription à un sélectif régional**

Le bureau a pris, à la majorité absolue des voix présentes, la décision suivante :

A compter du 18 octobre 2021, chaque adhérent du Club Tarot des Deux Caps qui souhaite s'inscrire à un sélectif régional devra s'acquitter d'une participation financière forfaitaire à son inscription d'un montant de 10€ pour chaque sélectif, dans la mesure où le club doit payer des frais d'engagements.

En effet, si le club n'a pas à payer de frais d'inscription pour un sélectif pour lequel un adhérent s'est inscrit (ex : cas de participation à plusieurs quadrettes), l'adhérent n'a pas à s'acquitter des 10€.

La trésorerie du club est fragilisée par une prise en charge complète des montants d'inscription et c'est pour cette raison que cette règle a été mise en place.

### **c) Choix des lots du challenge CAP TAROT pour l'année 2021**

La remise des lots du challenge du Cap Tarot pour l'année 2020 et 2021 (cause crise sanitaire) aura lieu le lundi 13 décembre 2021.

Le bureau a pris, à la majorité absolue des voix présentes, la décision suivante :

Les lots distribués seront sous forme d'enveloppes avec de l'argent liquide pour un montant total de 410€.

- Le premier recevra 80€
- Le deuxième recevra 70€
- Le troisième recevra 60€
- Le quatrième 50€, le cinquième 40€, le sixième 30€
- Le 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> recevront chacun 20€

### **d) Choix des lots du challenge club du vendredi**

Le bureau a pris, à la majorité absolue des voix présentes, la décision suivante :

La remise de lots pour le challenge du club du vendredi soir est reportée au début de l'année 2023.

Le classement actuel courra jusqu'au 31 décembre 2022.

En effet, suite à la crise sanitaire de Covid-19, le nombre de séances du vendredi pour l'année 2021 n'est pas significatif et ne permet pas de proposer une remise de lots cohérente.

### **e) Date de la prochaine AG, début 2022**

La prochaine Assemblée Générale est programmée pour le 22 janvier à 10h.

Elle aurait lieu à la Hêtraie qui se trouve à Rinxent.

Un repas serait proposé aux adhérents, suite à la réunion, avec une participation financière du club pour tous les adhérents uniquement. Le montant de la participation est à déterminer.

Le repas reste ouvert pour les accompagnants.  
Les modalités d'inscriptions feront l'objet d'une information en temps voulu.

Le président lève la séance à 19h10.

Le Président  
Paul SAUVAGE

Le secrétaire  
Alain VETTEN

PS : prochaine réunion de Bureau le vendredi 10 décembre 2021 à 18h.